

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: COMMUNE DE LESPARRE MEDOC (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21330240900015

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC PERCEPTION

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	62
B4 - Etat des charges transférées	63
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	64
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	65
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	66
B7.3 - Etat des emprunts garantis	67
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	70
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	71
B9 - Etat du personnel	72
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	75
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	76
B11.2 - Liste des établissements publics créés	77
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	78
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	79
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	80
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	81
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	83
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	84
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5920

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	784,08

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1128,35
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1135,62
3	Dépenses d'équipement brut / population	236,50
4	Encours de dette / population (2) (3)	675,34
5	DGF / population	268,58
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	54%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	1 306 778,34	A1	1 306 778,34
Investissement	0,00	0,00	649 345,35	A2	649 345,35
Fonctionnement	0,00	0,00	657 432,99	A3	657 432,99

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 104 944,40	III + IV 0,00	B1		-104 944,40
Investissement	I 104 944,40	III 0,00	B2		-104 944,40
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 201 833,94
Investissement	A2 + B2	544 400,95
Fonctionnement	A3 + B3	657 432,99

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 104 944,40
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	77 844,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	22 100,40
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 029 055,60	2 101 343,33
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	104 944,40	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 32 656,67
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	2 134 000,00	2 134 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 780 000,00	6 722 865,15
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 057 134,85
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	7 780 000,00	7 780 000,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	9 914 000,00	9 914 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	82 844,00	827 055,60	827 055,60	909 899,60
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	22 100,40	553 000,00	553 000,00	575 100,40
Total des dépenses d'équipement		0,00	104 944,40	1 400 055,60	1 400 055,60	1 505 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	557 000,00	557 000,00	557 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	557 000,00	557 000,00	557 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	104 944,40	1 957 055,60	1 957 055,60	2 062 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00

TOTAL	0,00	104 944,40	2 029 055,60	2 029 055,60	2 134 000,00
--------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 134 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	281 500,00	281 500,00	281 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	322 000,00	322 000,00	322 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	603 500,00	603 500,00	603 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	72 287,73	72 287,73	72 287,73
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	25 400,00	25 400,00	25 400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	397 687,73	397 687,73	397 687,73
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	1 001 187,73	1 001 187,73	1 001 187,73

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		500 155,60	500 155,60	500 155,60
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		1 100 155,60	1 100 155,60	1 100 155,60

TOTAL	0,00	0,00	2 101 343,33	2 101 343,33	2 101 343,33
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	32 656,67
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 134 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 028 155,60
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	2 147 244,40	2 147 244,40	2 147 244,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	3 590 000,00	3 590 000,00	3 590 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	763 500,00	763 500,00	763 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	6 515 744,40	6 515 744,40	6 515 744,40
66	Charges financières	0,00	0,00	121 000,00	121 000,00	121 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		40 100,00	40 100,00	40 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	6 679 844,40	6 679 844,40	6 679 844,40

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		500 155,60	500 155,60	500 155,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		1 100 155,60	1 100 155,60	1 100 155,60

TOTAL	0,00	0,00	7 780 000,00	7 780 000,00	7 780 000,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 780 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 806 000,00	3 806 000,00	3 806 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 707 000,00	1 707 000,00	1 707 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	33 165,15	33 165,15	33 165,15
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	6 641 165,15	6 641 165,15	6 641 165,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	6 650 865,15	6 650 865,15	6 650 865,15

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00

TOTAL	0,00	0,00	6 722 865,15	6 722 865,15	6 722 865,15
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 057 134,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 780 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 028 155,60	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 000,00	2 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	557 000,00	0,00	557 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 000,00		5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	12 000,00	0,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	8 000,00	0,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	904 899,60	0,00	904 899,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	575 100,40	70 000,00	645 100,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 062 000,00	72 000,00	2 134 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 134 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 147 244,40		2 147 244,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 590 000,00		3 590 000,00
014	Atténuations de produits	15 000,00		15 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	763 500,00	0,00	763 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	121 000,00	0,00	121 000,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	40 100,00	500 155,60	540 255,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		600 000,00	600 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 679 844,40	1 100 155,60	7 780 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 780 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 000,00	0,00	260 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	281 500,00	0,00	281 500,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	322 000,00	0,00	322 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	25 400,00	0,00	25 400,00
28	Amortissement des immobilisations		500 155,60	500 155,60
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		600 000,00	600 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00		40 000,00
Recettes d'investissement – Total		928 900,00	1 100 155,60	2 029 055,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	32 656,67
--	------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	72 287,73
---------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 134 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	520 000,00		520 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		70 000,00	70 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	575 000,00		575 000,00
731	Fiscalité locale	3 806 000,00		3 806 000,00
74	Dotations et participations (8)	1 707 000,00		1 707 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	33 165,15	0,00	0,00
76	Produits financiers	8 200,00	0,00	8 200,00
77	Produits spécifiques (8)	1 500,00	2 000,00	3 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 650 865,15	72 000,00	6 722 865,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 057 134,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 780 000,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	104 944,40	0,00	2 029 055,60	2 029 055,60	0,00	2 029 055,60	2 134 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	77 844,00	0,00	827 055,60	827 055,60	0,00	827 055,60	904 899,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	22 100,40	0,00	553 000,00	553 000,00	0,00	553 000,00	575 100,40
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	104 944,40	0,00	1 400 055,60	1 400 055,60	0,00	1 400 055,60	1 505 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		557 000,00	557 000,00		557 000,00	557 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	557 000,00	557 000,00	0,00	557 000,00	557 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	104 944,40	0,00	1 957 055,60	1 957 055,60	0,00	1 957 055,60	2 062 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 134 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	2 029 055,60	2 029 055,60	2 029 055,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	281 500,00	281 500,00	281 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	322 000,00	322 000,00	322 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	603 500,00	603 500,00	603 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	25 400,00	25 400,00	25 400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	325 400,00	325 400,00	325 400,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	928 900,00	928 900,00	928 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		500 155,60	500 155,60	500 155,60
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 100 155,60	1 100 155,60	1 100 155,60

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	32 656,67
---	------------------

Affectation au compte 1068 (8)	72 287,73
---------------------------------------	------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 134 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	104 944,40	0,00	2 029 055,60	2 029 055,60	0,00	2 029 055,60	2 134 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	77 844,00	0,00	827 055,60	827 055,60	0,00	827 055,60	904 899,60
2111	Terrains nus	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	678,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 678,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	66 240,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	71 240,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 926,00	0,00	188 055,60	188 055,60	0,00	188 055,60	189 981,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	22 100,40	0,00	553 000,00	553 000,00	0,00	553 000,00	575 100,40
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	22 100,40	0,00	553 000,00	553 000,00	0,00	553 000,00	575 100,40
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	104 944,40	0,00	1 400 055,60	1 400 055,60	0,00	1 400 055,60	1 505 000,00

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		557 000,00	557 000,00		557 000,00	557 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		557 000,00	557 000,00		557 000,00	557 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	557 000,00	557 000,00	0,00	557 000,00	557 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	104 944,40	0,00	1 957 055,60	1 957 055,60	0,00	1 957 055,60	2 062 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
139361	Dotations équip.territoires ruraux transf	0,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
	Charges transférées (7)	0,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
2313	Constructions	0,00			70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			72 000,00	72 000,00		72 000,00	72 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	REVITALISATION CENTRE BOURG		0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0.00	5 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : REVITALISATION CENTRE BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	5 000,00	b
				0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	2 029 055,60	2 029 055,60	2 029 055,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	281 500,00	281 500,00	281 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	322 000,00	322 000,00	322 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	322 000,00	322 000,00	322 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	603 500,00	603 500,00	603 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	25 400,00	25 400,00	25 400,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	25 400,00	25 400,00	25 400,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	325 400,00	325 400,00	325 400,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	928 900,00	928 900,00	928 900,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		500 155,60	500 155,60	500 155,60
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00		166 000,00	166 000,00	166 000,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	0,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00		12 500,00	12 500,00	12 500,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00		97 500,00	97 500,00	97 500,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	0,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
2815731	Matériel roulant	0,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		17 500,00	17 500,00	17 500,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		32 655,60	32 655,60	32 655,60
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		1 100 155,60	1 100 155,60	1 100 155,60

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	7 780 000,00	7 780 000,00	0,00	7 780 000,00	7 780 000,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	2 147 244,40	2 147 244,40	0,00	2 147 244,40	2 147 244,40
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		3 590 000,00	3 590 000,00		3 590 000,00	3 590 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	763 500,00	763 500,00	0,00	763 500,00	763 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	6 515 744,40	6 515 744,40	0,00	6 515 744,40	6 515 744,40
66	Charges financières	0,00	0,00		121 000,00	121 000,00		121 000,00	121 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			40 100,00	40 100,00		40 100,00	40 100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	164 100,00	164 100,00		164 100,00	164 100,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	6 679 844,40	6 679 844,40	0,00	6 679 844,40	6 679 844,40
023	Virement à la section d'investissement	0,00			600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			500 155,60	500 155,60		500 155,60	500 155,60
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 100 155,60	1 100 155,60		1 100 155,60	1 100 155,60

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	7 780 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	6 722 865,15	6 722 865,15	6 722 865,15
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 806 000,00	3 806 000,00	3 806 000,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	1 707 000,00	1 707 000,00	1 707 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	33 165,15	33 165,15	33 165,15
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	6 641 165,15	6 641 165,15	6 641 165,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	9 700,00	9 700,00	9 700,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	6 650 865,15	6 650 865,15	6 650 865,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 057 134,85
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 780 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	7 780 000,00	7 780 000,00	0,00	7 780 000,00	7 780 000,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	2 147 244,40	2 147 244,40	0,00	2 147 244,40	2 147 244,40
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		320 000,00	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		220 093,00	220 093,00	0,00	220 093,00	220 093,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		166 787,00	166 787,00	0,00	166 787,00	166 787,00
61221	Matériel roulant	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		69 464,40	69 464,40	0,00	69 464,40	69 464,40
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		3 590 000,00	3 590 000,00		3 590 000,00	3 590 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		1 701 000,00	1 701 000,00		1 701 000,00	1 701 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		575 000,00	575 000,00		575 000,00	575 000,00

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	763 500,00	763 500,00	0,00	763 500,00	763 500,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00		109 000,00	109 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	6 515 744,40	6 515 744,40	0,00	6 515 744,40	6 515 744,40
66	Charges financières	0,00	0,00		121 000,00	121 000,00		121 000,00	121 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-9 000,00	-9 000,00		-9 000,00	-9 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			40 100,00	40 100,00		40 100,00	40 100,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			100,00	100,00		100,00	100,00

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	164 100,00	164 100,00		164 100,00	164 100,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	6 679 844,40	6 679 844,40	0,00	6 679 844,40	6 679 844,40
023	Virement à la section d'investissement	0,00			600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			500 155,60	500 155,60		500 155,60	500 155,60
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			500 155,60	500 155,60		500 155,60	500 155,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			1 100 155,60	1 100 155,60		1 100 155,60	1 100 155,60

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	57 557,65
Montant des ICNE de l'exercice N-1	66 586,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	6 722 865,15	6 722 865,15	6 722 865,15
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	575 000,00	575 000,00	575 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 806 000,00	3 806 000,00	3 806 000,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00	3 400 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	1 707 000,00	1 707 000,00	1 707 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	640 000,00	640 000,00	640 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	33 165,15	33 165,15	33 165,15
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	1 165,15	1 165,15	1 165,15
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	6 641 165,15	6 641 165,15	6 641 165,15

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	Produits financiers	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
7688	Autres	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	6 650 865,15	6 650 865,15	6 650 865,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		72 000,00	72 000,00	72 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		565 000,00	251 055,60	0,00	125 000,00	75 000,00	215 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	557 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	239 055,60	0,00	125 000,00	75 000,00	215 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		719 687,73	0,00	0,00	22 500,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	332 287,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	22 500,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	322 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		150 000,00	0,00	8 000,00	568 000,00		1 957 055,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		557 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00	0,00	8 000,00	15 000,00		827 055,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	553 000,00		553 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	169 000,00		1 001 187,73
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		332 287,73
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	169 000,00		281 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		322 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		25 400,00

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		176 100,00	4 717 683,00	0,00	138 000,00	517 500,00	314 464,40	210 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	740 183,00	0,00	29 000,00	457 500,00	314 464,40	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 590 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	384 500,00	0,00	109 000,00	60 000,00	0,00	210 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	121 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	40 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 009 700,00	296 165,15	0,00	0,00	140 000,00	92 000,00	57 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	223 000,00	0,00	0,00	130 000,00	90 000,00	57 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	575 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 625 000,00	72 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 165,15	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	484 000,00	0,00	37 097,00	85 000,00		6 679 844,40
011	Charges à caractère général	0,00	484 000,00	0,00	37 097,00	85 000,00		2 147 244,40
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 590 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		763 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		121 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 100,00
RECETTES		0,00	30 000,00	6 000,00	0,00	20 000,00		6 650 865,15
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		520 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		575 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00		3 806 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 707 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00		33 165,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 200,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 032 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 032 000,00									
00066918611	CREDIT AGRICOLE	09/12/2009		15/01/2010	500 000,00	F		4,150	4,150	euros	A	P	N	A-1
00203763992G	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2007		30/06/2008	600 000,00	F		4,720	4,720	euros	A	P	N	A-1
0421 0166541 01	BCME	04/08/2010		30/01/2011	500 000,00	F		3,540	3,540	euros	A	P	N	A-1
0421 0166541 04	BCME	19/09/2011		30/01/2012	1 000 000,00	F		4,300	4,300	euros	A	C	N	A-1
0421/0166.541.8	BCME	13/12/2010		31/03/2011	500 000,00	F		3,260	3,260	euros	A	C	N	A-1
0552 6228474 01	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	23/04/2012		30/07/2012	500 000,00	F		5,370	5,370	euros	A	C	N	A-1
05526173449401	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	26/12/2013		30/03/2014	350 000,00	F		3,280	3,280	euros	T	P	N	A-1
1226516	CAISSE DES DEPOT-CONS-MAIRIE	05/07/2012		01/08/2013	500 000,00	F		4,790	4,790	euros	A	P	N	A-1
20500001/NL	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	28/12/2004		25/01/2006	210 000,00			3,600	3,600	euros	A	P	N	A-1
20500554	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	14/12/2005		25/02/2006	150 000,00	F		3,340	3,340	euros	A	P	N	A-1
86882543	CREDIT AGRICOLE	26/03/2012		27/05/2012	500 000,00	F		5,670	5,670	euros	A	P	N	A-1
A3306250/MULTIFIX	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	14/12/2006		30/01/2008	242 000,00	F		3,730	3,730	euros	A	P	N	B-1
MON 280862EUR/0300083/001	LA BANQUE POSTALE	05/11/2013		01/03/2014	500 000,00	F		3,630	3,630	euros	T	C	N	A-1
MON280972EUR/0300214/001	LA BANQUE POSTALE	05/11/2013		01/04/2014	500 000,00	F		3,630	3,630	euros	T	C	N	A-1
MON528957EUR/0530132/001	LA BANQUE POSTALE	19/09/2019		01/02/2020	330 000,00	F		0,540	0,540	euros	T	P	N	A-1
NE01016204	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	10/12/2015		30/03/2016	750 000,00	F		1,650	1,650	euros	T	C	N	A-1
NE02823607	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	18/12/2017		30/10/2018	600 000,00	F		1,180	1,180	euros	A	P	N	A-1
NE03967239	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	21/12/2018		30/12/2019	300 000,00	F		1,380	1,380	euros	A	P	N	A-1
NE04528697	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	29/05/2019		30/05/2020	500 000,00	F		1,040	1,040	euros	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 032 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 000 342,99					530 367,75	120 723,84	0,00	57 557,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 000 342,99					530 367,75	120 723,84	0,00	57 557,65
00066918611	N	0,00	A-1	187 249,52	5,00	F		4,150	28 123,86	7 770,86	0,00	6 334,00
00203763992G	N	0,00	A-1	286 836,54	8,00	F		4,720	26 250,12	13 726,69	0,00	7 147,50
0421 0166541 01	N	0,00	A-1	170 877,17	6,00	F		3,540	24 358,27	6 049,05	0,00	4 761,62
0421 0166541 04	N	0,00	A-1	386 359,06	7,00	F		4,300	48 294,88	16 613,44	0,00	13 345,22
0421/0166.541.8	N	0,00	A-1	170 969,10	6,00	F		3,260	24 424,15	5 573,59	0,00	3 599,39
0552 6228474 01	N	0,00	A-1	191 482,36	7,00	F		5,370	23 935,29	10 282,60	0,00	3 796,11
05526173449401	N	0,00	A-1	136 153,03	4,00	F		3,280	25 481,23	4 154,53	0,00	10,08
1226516	N	0,00	A-1	169 221,12	3,00	F		4,790	39 384,11	8 105,69	0,00	2 589,91
20500001/NL	N	0,00	A-1	74 380,35	6,00	F		2,070	9 983,92	1 539,68	0,00	1 241,96
20500554	N	0,00	A-1	19 694,89	1,00	F		3,340	9 667,10	734,62	0,00	316,72
86882543	N	0,00	A-1	253 837,47	7,00	F		5,670	25 952,12	14 392,58	0,00	7 717,26
A3306250/MULTIFIX	N	0,00	B-1	63 504,48	3,00	F		3,730	15 014,95	2 401,61	0,00	1 660,41
MON 280862EUR/0300083/001	N	0,00	A-1	166 666,80	4,00	F		3,630	33 333,32	5 596,26	0,00	403,33
MON280972EUR/0300214/001	N	0,00	A-1	175 000,13	4,00	F		3,630	33 333,32	5 898,76	0,00	1 271,66
MON528957EUR/0530132/001	N	0,00	A-1	244 595,05	10,00	F		0,540	21 640,84	1 277,04	0,00	0,00
NE01016204	N	0,00	A-1	350 000,00	6,00	F		1,650	50 000,00	5 465,63	0,00	412,50
NE02823607	N	0,00	A-1	372 587,27	8,00	F		1,180	39 482,78	4 396,53	0,00	667,67
NE03967239	N	0,00	A-1	206 769,24	9,00	F		1,380	19 425,15	2 853,42	0,00	208,26
NE04528697	N	0,00	A-1	374 159,41	10,00	F		1,040	32 282,34	3 891,26	0,00	2 074,05
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 000 342,99					530 367,75	120 723,84	0,00	57 557,65

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
A3306250/MULTIFIX	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	242 000,00	63 504,48	1	240,00				0,00		3,730	2 401,61	0,00	1,59
TOTAL (B)		242 000,00	63 504,48						0,00			2 401,61	0,00	1,59
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		242 000,00	63 504,48						0,00			2 401,61	0,00	1,59

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 936 838,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	63 504,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		17/06/2010
	Catégories de biens amortis		
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8	10/10/2023
L	MOBILIER SCOLAIRE	10	10/10/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE - SERVICE SCOLAIRE	5	10/10/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT	8	10/10/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	10	10/10/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECH	20	10/10/2023
L	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE VOIRIE	10	10/10/2023
L	MATERIEL ROULANT	8	10/10/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGES TECHN	20	10/10/2023
L	RESEAUX ELECTRIFICATION	10	10/10/2023
L	RESEAUX CABLES	10	10/10/2023
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20	10/10/2023
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	10	10/10/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES DE CONSTRUCTIONS	15	10/10/2023
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	15	10/10/2023
L	EQUIPEMENTS DE CIMETIERE	15	10/10/2023
L	BATIMENTS SCOLAIRES	15	10/10/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS DE TERRAINS	10	10/10/2023
L	PLANTATION D ARBRES	10	10/10/2023
L	LOGICIELS	2	10/10/2023
L	FRAIS D ETUDES	5	10/10/2023
L	HOTEL DE VILLE	15	10/10/2023
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	15	10/10/2023
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	15	10/10/2023
L	AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES	5	10/10/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBLIER	10	10/10/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	10/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	40 000,00		40 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
Provisions pour litiges	40 000,00		40 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
Dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	40 000,00	01/01/2023	40 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	96,74		3 303,23	3 399,97	0,00	3 399,97
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	96,74		3 303,23	3 399,97	0,00	3 399,97
Dotation aux dépréciations des actifs circulants	96,74	01/01/2021	3 303,23	3 399,97	0,00	3 399,97
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	40 096,74		43 303,23	83 399,97	0,00	83 399,97
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	40 096,74		43 303,23	83 399,97	0,00	83 399,97

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	96 000,00	67 878,60	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	99 000,00	62 509,07	19 233,56
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					96 000,00	67 878,60										642,88	7 850,06	
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB	2020	P	CAUTION BANCAIRE CONSTRUCTION LOCAL FOOTBALL CLUB LESPARRAIN	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	96 000,00	67 878,60	7,00	M	F		1,000	F		1,000	A-1	euros	642,88	7 850,06
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					96 000,00	67 878,60										642,88	7 850,06	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 708 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					99 000,00	19 233,56	19 233,56	19 233,56	4 808,39	0,00	62 509,07
TRACTEUR JOHN DEERE ST	2023	JOHN DEERE FINANCIAL	60	19 233,56	99 000,00	19 233,56	19 233,56	19 233,56	4 808,39	0,00	62 509,07
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				19 233,56	99 000,00	19 233,56	19 233,56	19 233,56	4 808,39	0,00	62 509,07

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					372 829,00
657363	35	SUBVENTION ANNUELLE	CENTRE COMMUNAL ACTION SO	Autre personne de droit privé	210 000,00
65748	5	SUBVENTION ANNUELLE	ASA DFCI	Autre personne de droit privé	1 700,00
65748	9	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE DE LA FOIRE AUX VINS	Association	19 000,00
65748	19	SUBVENTION ANNUELLE	LE FIL ROUGE DU MEDOC	Association	6 000,00
65748	20	SUBVENTION ANNUELLE	MEDOC HANDBALL	Association	8 000,00
65748	23	SUBVENTION ANNUELLE	SAM.CLUB OMNISPORT	Association	45 000,00
65748	26	SUBVENTION ANNUELLE	PAYS MEDOC RUGBY	Association	14 000,00
65748	37	SUBVENTION ANNUELLE	LES AMIS DE LA TOUR	Association	4 000,00
65748	38	SUBVENTION ANNUELLE	LOGEA	Association	30 000,00
65748	25	SUBVENTION ANNUELLE	UNION MUSICALE LESPARRE	Association	4 000,00
65748	53	SUBVENTION ANNUELLE	FOOTBALL CLUB	Association	10 000,00
65748	61	SUBVENTION ANNUELLE	ASSO JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	400,00
65748	44	SUBVENTION ANNUELLE	ASSOC COMMUNALE CHASSE A	Association	1 600,00
65748	45	SUBVENTION ANNUELLE	RADIO AQUI FM	Association	200,00
65748	64	SUBVENTION ANNUELLE	LES TROUBADOURS DE LA TOUR	Association	6 000,00
65748	62	SUBVENTION ANNUELLE	AMICALE DU PERSONNEL MAIRIE	Association	6 000,00
65748	63	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE DES FETES ST-TRELODY	Association	600,00
65748	65	SUBVENTION ANNUELLE	LESPARRE MEDOC CHATS LIBRES	Association	4 000,00
65748	66	Subvention annuelle	ECHIQUIER MEDOCAIN	Association	1 500,00
65748	52	SUBVENTION ANNUELLE	CINEMA DE PROXIMITE	Association	829,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	12,00	5,00	17,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8,00	0,00	8,00	4,00	3,00	7,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1E CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		50,00	9,00	59,00	44,00	5,00	49,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	18,00	8,00	26,00	21,00	5,00	26,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1E CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	13,00	1,00	14,00	10,00	0,00	10,00
AGENT MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
AGENT SPECIALISE DES E.M. PRINCIPAL 2E CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 1ere Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 2ème Classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	5,00	11,00	9,00	1,00	10,00
ADJOINT ANIMATION	C	3,00	4,00	7,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT ANIMATION	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PAL 2ème CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
CHEF DE SERVICE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CHEF DE SERVICE PAL 2ème CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE CHAMPETRE CHEF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		97,00	15,00	112,00	75,00	11,00	86,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Directeur général des services	A	OTR	678	0,00	343-1 343-3	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9 485,62		
2 AGENTS CALM	C	ANIM	666	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
2 APPRENTIS	C	OTR		9 485,62	A	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				9 485,62		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/11/2023 - Affermage	CTC	SARL		0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/07/2000 - Garantie emprunt	Crédit Mutuel du Sud Ouest		Organisme bancaire	0,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de communes La Médulienne		Cotisation	931,00
Communauté de communes Médoc Coeur de Presqu ile	01/01/2000	Adhésion	0,00
Autres organismes de regroupement			
CAUE		Cotisation	300,00
SDEEG	01/01/1975	Cotisation	100,00
Association des Maires de Gironde	01/01/2008	Cotisation	1 219,52
ANEV	01/01/2018	Cotisation	320,00
Gironde Ressources	01/01/2018	Cotisation	50,00
IDDAC	01/01/2018	Cotisation	310,00
PNR	01/01/2020	Cotisation	15,00
Mouvement pour le développement des villes Sous-Préfecture	01/03/2023	Cotisation	540,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal Action Social				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	32 656,67	32 656,67
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-104 944,40	-104 944,40
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	72 287,73	72 287,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	72 287,73	72 287,73

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	559 000,00	559 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 425 555,60	1 425 555,60
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	938 843,33	938 843,33

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		559 000,00	I 559 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		557 000,00	557 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	557 000,00	557 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 000,00	2 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 000,00	2 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 425 555,60	III 1 425 555,60
Ressources propres externes de l'année (a)		285 400,00	285 400,00
10222	FCTVA	130 000,00	130 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	130 000,00	130 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	25 400,00	25 400,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 140 155,60	1 140 155,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00	3 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	166 000,00	166 000,00
281316	Equipements de cimetière	5 500,00	5 500,00
281321	Immeubles de rapport	6 500,00	6 500,00
281351	Bâtiments publics	7 500,00	7 500,00
28138	Autres constructions	12 500,00	12 500,00
28152	Installations de voirie	97 500,00	97 500,00
281533	Réseaux câblés	18 000,00	18 000,00
281534	Réseaux d'électrification	75 000,00	75 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 000,00	2 000,00
2815731	Matériel roulant	18 000,00	18 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 500,00	3 500,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	10 500,00	10 500,00
28181	Installations générales, aménagt divers	3 500,00	3 500,00
281828	Autres matériels de transport	17 500,00	17 500,00
281838	Autre matériel informatique	10 500,00	10 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 500,00	10 500,00
28188	Autres immo. corporelles	32 655,60	32 655,60
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	40 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	600 000,00	600 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	8 296 000,00	3,96	41,24	0,00	3 421 270,40	3,96
TFPNB	113 600,00	0,76	64,58	0,00	73 362,88	0,76
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	712 600,00	-11,03	16,96	0,00	120 856,96	-11,03
TOTAL	9 122 200,00	0,00			3 615 490,24	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.